

PROCES VERBAL

SÉANCE DU 25 février 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14 Convocation du Conseil Municipal : 20/02/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 février à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc POYADE, Maire.

Etaient présents : MM. POYADE, FARGE, THIOLLIER, CHAMBON, BOUARD, PERRET, GOUTAGNY et JAY
MMES GONNET-LEARD, CHAPELAND, GUILLOT et CONSEILLON.

Etaient absents : MM. PONTONNIER.
MME BERTHASSON (pouvoir à JL POYADE).

Secrétaire de Séance : MME CONSEILLON Anne Marie

1- INTERVENTION DE L'INTERCOMMUNALITE

Monsieur MENNESSON et Mme BON présentent l'intercommunalité qui représente 42 communes et les différents services.

Il est également abordé les différents projets de la commune et les services de l'intercommunalité font le point sur leurs différentes interventions.

2 - SALLE DES FETES

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal les nuisances de la salle des fêtes. Après renseignement, il faut des données (étude acoustique) avant d'établir différents devis.

L'étude s'élève à 2200 € HT.

Cela permettrait de trouver une solution :

- *Enregistreur du son avec caution nuisances sonores
- *Achat du matériel pour limiter le bruit

Le Conseil Municipal décide de reporter ce point à un prochain conseil municipal.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Visite du Sous-Préfet de Montbrison le 18 mars 2025 à 14h30.
Réunion de travail jeudi 6 mars à 20h en mairie
- Eclairage SIEL : changement des éclairages en LED pour un montant de 12 000€
- MAM : permis de construire déposer, en attente du retour de l'intercommunalité.
La commune est en attente du retour de personnes voulant s'installer.
- Foot : possibilité de délocaliser le terrain.
- Ecole - cantine : permis de construire déposer, en attente du retour de l'intercommunalité.
- Feu artificiel : devis 1470 €
- Commission budget : chiffrage des projets pour le budget
- Commission fleurissement : 7 mars 2025 à 10h
- Enseignes : contrôle de la réglementation
- Ramassage des ordures ménagères sur les bords des routes : 15 mars 2025 à 10h
- Livret « service à la personne » à disposition du public en mairie

La séance est levée à 23h00

Prochain Conseil Municipal le 08 avril 2025 à 20h30.

A ST LAURENT LA CONCHE, le 25 février 2025
Le Maire,

Jean-Luc POYADE

La secrétaire

Anne Marie CONSEILLON